

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant MYLÈNE CHIASSON	Numéro de permis 2011024	Date d'inspection Le 17 août 2022	
Nom de l'établissement Garderie Familiale Petit à Petit		Numéro de téléphone (506) 336-1102	
Adresse 146 rue 2e Shippagan NB E8S 1A8			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Karine Basque		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

Ratio pas pris puisque garderie est en suspend jusqu' en septembre 2022

Discussion avec l'exploitante des dossiers des enfants, annexes dans le manuel de l'exploitant de l'aire de jeu interieur et exterieur, planification des activités futurs pour les haltes scolaires,

La garderie est conforme selon la loi et le règlement sur les services à la petite enfance du NB.  
Recommandation du permis.

original signé par  
Karine Basque

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 18 août 2022

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par  
Mylene Chiasson

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 18 août 2022

\_\_\_\_\_  
Date